

19 jan 2007 -11:03

Appartient à Conseil des ministres du 19 janvier 2007

FEDIMMO II

Lancement de Fedimmo II

Lancement de Fedimmo II

Le Conseil des ministres a décidé de valoriser les biens de l'Etat via la constitution d'une nouvelle société immobilière (Fedimmo II). Vu les résultats de la précédente opération de valorisation, le Conseil des ministres a chargé M. Didier Reynders, ministre des Finances, de lancer cette nouvelle opération. Pour ce faire, la Régie des Bâtiments lancera les procédures de marchés publics nécessaires aux sélections des conseillers juridiques et immobiliers chargés d'assister l'Etat dans le processus d'apport des immeubles dans la société commerciale à constituer. La Société fédérale de Participations et d'Investissement participera à la constitution de cette société. Elle présentera l'objet social, le plan financier et les lignes de force du business plan de cette société commerciale et coordonnera l'ensemble des opérations.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>